



Département d'évaluation  
des formations

## DA01 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

### PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE FORMATION DEMANDÉE A L'ACCREDITATION

L'offre de formation demandée à l'accréditation est de volumétrie très comparable à l'offre actuelle.

Le périmètre des formations de santé est inchangé : quatre diplômes de formation générale (DFG), quatre diplômes de formation approfondie (DFA, dont le diplôme d'État de sage-femme) et deux diplômes d'État (dont le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire non présenté au bilan pour cause de récence).

En licence, on passe de 26 mentions à 25 : la licence *Administration économique et sociale* n'est pas reconduite (la fermeture est déjà effective) ; la licence *Économie et gestion* se scinde en deux mentions *Économie* d'une part et *Gestion* d'autre part, pour gagner en visibilité. Enfin, la licence *Électronique, énergie électrique, automatique* devient un parcours de la licence *Sciences pour l'ingénieur*, là encore pour gagner en visibilité.

Le DEUST *Préparateur/technicien en pharmacie* (non présenté au bilan pour cause de récence) est reconduit et un DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles* est créé. Il correspond aux deux premières années de la LP *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives* qui sera désormais déployée en trois années (au lieu d'une seule actuellement).

C'est en licence professionnelle que l'on trouve le plus de créations : on passe de 28 LP (dont la LP *Bio-industries et biotechnologies* non présentée au bilan pour cause de récence) à 35. Ces créations sont toutes en réponse à des demandes du monde socio-économique et pour une large part dans le domaine du développement durable.

Le périmètre des BUT est inchangé.

En master, si le nombre augmente passant de 48 mentions à 55, il n'y a en fait que trois créations : *Droit du numérique*, *Droit de la propriété intellectuelle* et *Science de la durabilité*. En effet, cinq nouvelles mentions en droit font leur apparition par scission des six parcours de la mention *Droit public* en six mentions distinctes. Cette scission fera incontestablement gagner en visibilité. On note également la fermeture du master *Économie appliquée*. Pour ce qui concerne le master *Santé publique*, la fiche formation sera déposée par l'université de Lorraine qui en est l'établissement porteur.

Enfin, bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouveauté pour l'établissement, on notera l'apparition du diplôme national d'œnologue, récemment passé en grade de master.

### POLITIQUE ET CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

#### **Politique de formation**

L'offre de formation en vue de l'accréditation 2024-2028 a été construite dans la droite ligne des axes stratégiques de l'établissement qui, s'agissant des formations, ont tous les mêmes objectifs d'excellence, de réussite de nos étudiants et d'insertion professionnelle de nos diplômés. Chaque formation s'inscrit dans l'un des quatre grands pôles d'application du projet d'établissement sur lesquels sont construites nos quatre écoles doctorales.

La lettre de cadrage sur laquelle les composantes et les équipes pédagogiques se sont appuyées fait principalement état de quatre grands axes : l'ouverture des cursus, les liens avec l'environnement, l'autonomie des étudiants et l'internationalisation des formations.

L'ouverture des cursus se traduit par la modularisation et donc la mise en place de blocs de connaissances et compétences (BCC), par la construction de parcours personnalisés en définissant des socles minimaux et des parts pouvant être laissées au libre choix des étudiants et par l'adaptation des rythmes d'apprentissages en basant la progression sur l'acquisition des BCC qui doivent donc être définis avec différents niveaux d'expertise.

Les liens avec l'environnement se traduisent par l'ancrage dans la recherche (avec des enseignements en lien avec les résultats récents de la recherche et le développement de compétences en lien avec la recherche), par l'articulation avec le monde socio-économique dans une perspective d'insertion professionnelle y compris à l'international et par l'intégration des enjeux sociétaux, en favorisant une approche interdisciplinaire et le développement de compétences transverses liées notamment au dérèglement climatique et à la transition écologique.

L'autonomie des étudiants doit être recherchée par l'acte d'apprentissage grâce à une pédagogie active, interactive et participative, et facilitée par l'environnement d'études en mettant à disposition des ressources et des outils favorisant le déroulement des études et en s'appuyant sur les outils numériques de l'établissement.

L'internationalisation des formations doit progressivement s'inscrire dans la culture de l'URCA. Pour le prochain contrat, elle concerne principalement des masters et doit permettre l'accueil et le départ d'étudiants en mobilité, notamment en augmentant la part des enseignements en langue étrangère et en développant des masters internationaux. Comme cela sera développé plus bas, INVEST et EXEBIO sont deux projets récents sur lesquels les équipes s'appuient déjà.

Ces différents axes stratégiques ont été discutés lors des différents conseils compétents de l'établissement, ainsi qu'en conférence des directeurs et directrices de composantes. Ils ont été traduits d'un point de vue opérationnel dans une lettre de cadrage transmise aux directions de composantes et directement à chaque responsable de formation. Cette lettre de cadrage a été accueillie de façon différenciée, mais nombre de responsables s'en sont saisis pour répondre aux recommandations du Hcéres sur des sujets comme les BCC ou l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le point qui a pu crisper au démarrage a sans doute été la réduction des heures d'enseignement en présentiel mais les équipes ont rapidement compris qu'il s'agissait d'une opportunité pour accentuer l'autonomie des étudiants. C'est ainsi que les responsables de licence voient désormais d'un œil plutôt favorable l'apparition d'un stage obligatoire en troisième année, ainsi qu'un travail d'étude et de recherche (TER), véritable première expérience des étudiants d'une formation à la recherche.

L'offre de formation a été conçue avec une attention particulière portée sur la continuité licence – licence professionnelle, comme sur la continuité licence – master – doctorat. Des passerelles entre les différentes licences, licences professionnelles (y compris BUT) et entre les différents masters sont prévues. Chaque parcours de licence est forcément conçu pour une poursuite d'études dans un master de l'URCA. Le TER et le stage sont deux exemples concrets de l'opérationnalisation de la continuité travaillée entre les licences et les masters. En effet, le TER de licence représente une préparation à ce que sera le mémoire de recherche en master (obligatoire dans tous les masters en M1 et/ou en M2) et le stage permet non seulement aux étudiants d'avoir une première expérience dans le milieu professionnel dans lequel ils envisagent leur future insertion, mais donne aux étudiants un avant-goût de ce que sera leur stage en master (obligatoire dans tous les masters en M1 et/ou en M2) et pour ceux qui souhaiteraient poursuivre dans la voie de l'alternance, les premières clés pour trouver un lieu d'alternance. Il était urgent d'imposer une mise en situation professionnelle avant l'arrivée en master, même si ce défi sera plus facile à relever dans certains domaines que dans d'autres, notamment en raison des effectifs d'étudiants en L3.

Mais parce que tous les étudiants de licence n'ont pas vocation à poursuivre en master, la professionnalisation des étudiants de premier cycle a été annoncée comme une priorité. C'est ainsi qu'apparaissent dans cette nouvelle accréditation quelques licences professionnelles dans des domaines où elles n'existaient pas (LP *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* en ALL ou LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* en droit public en remplacement du parcours de licence *Administration publique* à Troyes) et, pour la première fois, deux licences professionnelles en trois ans (LP *Administration, gestion et organisation des activités physiques et sportives* et LP *Gestion du patrimoine bâti*) et une licence professionnelle

en deux ans (LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* en remplacement du parcours *Géosciences de l'environnement* de la licence *Sciences de la vie et de la Terre*). La LP *Administration, gestion et organisation des activités physiques et sportives* permettra aux étudiants qui le souhaitent de sortir à bac+2 avec un DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* demandé en création. Afin d'augmenter la continuité entre licence et licence professionnelle, certaines licences professionnelles seront présentées comme parcours de la licence générale (LP *Management des activités commerciales* et LP *Métiers de l'entrepreneuriat* présentées comme des parcours de la licence *Gestion*). Même si cette façon de procéder ne change pas fondamentalement le statut de la licence professionnelle, cette présentation devrait permettre aux étudiants de licence ne souhaitant pas poursuivre en master de les considérer comme une issue naturelle, ce qui n'est pas forcément le cas actuellement.

On voit par ces quelques exemples que les composantes se sont saisies des axes stratégiques de l'établissement de façons différentes, respectant ainsi leurs propositions dans le déploiement de leurs formations ainsi que les spécificités de leurs domaines, et permettant diverses « expérimentations » qui pourront essaimer au cours du temps, en fonction des résultats observés.

L'interdisciplinarité comme la transdisciplinarité se sont naturellement imposées dans le cadre du déploiement de formations dédiées aux questions liées à la transition écologique et au développement soutenable. En effet, outre l'enseignement obligatoire qui sera mis dans tous les cursus à bac+2 et identique pour tout l'établissement, différents responsables s'engagent à privilégier ces questions dans de nombreux enseignements. C'est le cas de la licence *Géographie et aménagement* ou de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* par exemple, mais également de la LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*, du master *Géopolitique* ou du master *Chimie*. On note enfin de nouvelles formations comme les LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, *Gestion du patrimoine bâti*, *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* ou le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme*, directement dévolues à la formation aux métiers de demain touchant tant l'atténuation que l'adaptation au changement climatique. Nul doute que la « signature » de l'université sur la bioéconomie et l'environnement permet à l'ensemble des équipes de s'inscrire dans ces engagements à la fois nécessaires et prometteurs pour nos diplômés.

### **Ouverture à l'international**

L'ouverture à l'international a été relevée comme un point faible de l'établissement, que ce soit par l'établissement lui-même dans son dossier d'autoévaluation ou par les experts du Hcéres. Deux évolutions majeures sont à noter depuis la rédaction du dossier d'autoévaluation. L'université de Reims Champagne-Ardenne s'est associée à l'alliance européenne INVEST qui réunit les universités de Nitra (slovak university of agriculture, Slovaquie), Joensuu (Karelia university of applied sciences, Finlande), Volos (university of Thessaly, Grèce), Plovdiv (university of agribusiness and rural development, Bulgarie), Cordoue (Espagne) et Milan (university of Milano-Bicocca, Italie), dans le cadre de son élargissement. La participation de notre établissement dans ce consortium est l'aboutissement d'un investissement important pour internationaliser nos formations et permettra d'impulser une dynamique dans l'ensemble des équipes pédagogiques tant en premier qu'en deuxième cycle.

Par ailleurs, la création prochaine de l'institut sur la bioéconomie durable et l'environnement à la suite de la réussite à l'appel à projet ExcellencES (EXEBIO) impulse déjà de nombreux projets de masters Erasmus Mundus et la mise en place d'une graduate school européenne. On trouve de tels projets adossés aux masters *Génie civil*, *Science de la durabilité*, *Chimie*, *Géoressources*, *géorisques*, *géotechnique*, *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* par exemple, comme c'est déjà le cas pour le master *Biologie, agrosociétés*. On note également des projets internationaux en dehors du périmètre du projet EXEBIO, par le déploiement de parcours au Bénin pour le master *Ingénierie de conception* ou le programme 'blended intensif' du master *Droit de l'entreprise*.

Enfin, un nombre plus important d'enseignements en anglais verra le jour à l'occasion de la nouvelle accréditation, ce qui devrait encourager les mobilités. C'est ainsi que l'on trouve des projets d'enseignements en anglais qui n'existaient pas auparavant en licence *Sciences de la vie*, en licence *Gestion*, en licence *Économie*, en licence *Géographie et aménagement*, en licence professionnelle *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* qui sera entièrement bilingue et dans de nombreux masters (master *Droit international* par exemple). Cette ouverture en langue anglaise devrait favoriser tant les mobilités sortantes de nos étudiants dont le niveau linguistique sera plus facilement compatible avec une expérience à l'étranger,

que les mobilités entrantes d'étudiants pouvant désormais trouver une offre d'enseignements accessibles à des non francophones. La démarche d'internationalisation, des masters notamment, doit également conduire à la montée en compétences de nos étudiants pour enrichir le vivier de doctorants potentiels, leur permettre de postuler à des thèses à l'international et améliorer la visibilité et l'attractivité internationales de l'établissement. Il faudra également intensifier la communication sur les programmes d'échanges existants car il est encore rare qu'ils fassent le plein de candidats.

Afin d'encourager les équipes pédagogiques à s'inscrire dans une démarche d'internationalisation, les critères pris en compte par le conseil académique dans le cadre des promotions intègrent désormais l'implication dans le développement de cursus internationaux. La valorisation dans les carrières des enseignants et enseignants-chercheurs est une façon d'opérationnaliser la politique de l'établissement en la matière.

Enfin, l'internationalisation des formations doit s'appuyer sur une administration capable de traiter les dossiers internationaux. Dans cette optique, une transformation des équipes administratives dédiées à la gestion de la pédagogie est en cours, au travers des projets structurants que l'université déploie depuis quelques années (PIA3 et PIA4 notamment), mais également par la mise en place d'un plan de formation interne ambitieux, qui doit conduire à termes à améliorer sensiblement le niveau d'anglais dans les services.

### **Adossement des formations à la recherche**

Souligné comme l'un des points forts de nos formations de deuxième cycle, la formation à et par la recherche restera un élément essentiel de nos formations. Les rares masters dans lesquels on ne trouvait pas encore de mémoire de recherche (master *Génie civil* par exemple) appliqueront pleinement le cadrage de l'établissement désormais. S'agissant des formations de premier cycle, outre la présence d'enseignants-chercheurs qui a été renforcée là où c'était nécessaire (dans les licences *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport* et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité* par exemple), la présence d'un TER obligatoire en L3 est de nature à asseoir l'adossement à la recherche avant l'entrée en master. Le stage obligatoire en L3 pourra également se faire au sein de nos unités de recherche, ce dont les équipes pédagogiques se félicitent car cela peut être l'occasion de susciter des vocations et de repérer très tôt d'éventuels candidats à une poursuite en doctorat.

En parallèle, la politique volontariste de l'établissement visant à promouvoir l'excellence de la recherche se traduit notamment par une amélioration sensible de la qualité des enseignements dispensés, en particulier aux niveaux masters et doctorat, et le recrutement de collègues de haut niveau (campagnes traditionnelles, CPJ), dont les compétences originales en matière de recherche seront valorisées par leur déploiement aussi au service de nouveaux enseignements de haut niveau.

### **Relations avec le monde socio-économique et préparation à l'insertion professionnelle**

Le développement de la formation professionnelle par accueil de stagiaires et validation d'acquis est un objectif central de l'établissement, objectif devenu plus crucial encore depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Outre le fait qu'il s'agit de l'une des missions des universités, l'accueil d'étudiants en formation professionnelle présente un intérêt pédagogique en favorisant les échanges entre les différents publics. Développer l'alternance dans les filières, notamment en licence professionnelle et en master, est donc essentiel. De ce point de vue, la situation a déjà bien évolué depuis la rédaction du dossier d'autoévaluation. En effet, de nombreux masters ont ouvert leurs parcours à l'alternance depuis la rentrée 2021 ou 2022. Il s'agit d'une révolution pour nombre d'équipes pédagogiques qui travaillent à l'adaptation de leurs formations, notamment quant à l'organisation des enseignements pour qu'elle soit compatible avec les périodes en situation professionnelle. Si l'alternance était déjà développée dans la plupart des masters relevant des sciences de gestion, on la trouve désormais tant dans les masters de droit que dans les masters de l'UFR Sciences exactes et naturelles. Grâce à sa direction de la formation professionnelle et de l'alternance (DFPA), l'établissement s'est doté d'une direction en appui des composantes, facilitant ainsi cette transition nécessaire.

S'agissant des relations avec le monde socio-économique, elles sont naturellement renforcées par le déploiement de l'alternance. Relevé comme un point fort de nos formations de premier comme de deuxième cycle, l'ancrage de notre université dans son territoire restera une priorité de l'ensemble de nos équipes. C'est d'ailleurs pour répondre à la demande que certaines formations existent actuellement (LP *Métiers du notariat* par exemple) ou sont demandées en création. C'est le cas de la licence professionnelle *Gestion du patrimoine bâti*, qui sera déployée en trois ans à Troyes et dont l'objectif est de former des cadres du bâtiment ou des chefs

d'entreprise (création ou reprise). Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire mêlant des matières de sciences humaines (droit, gestion, marketing, histoire de l'art), des matières scientifiques (mathématiques, chimie et biologie, mécanique et matériaux, énergétique et thermique) et des matières pratiques (maçonnerie, menuiserie ou plomberie). C'est également pour répondre aux demandes du monde socio-économique que certaines licences professionnelles portées par nos deux IUT (des secteurs bancaire, industriel et du bâtiment) ont été maintenues en-dehors du périmètre des BUT.

Par ailleurs, depuis quelques années, la convergence des axes stratégiques de l'établissement avec ceux des collectivités et des industriels, autour notamment de la bioéconomie et de l'environnement, ainsi que le déploiement de campus des métiers et des qualifications (Bioeco academy notamment) a permis à l'URCA de considérablement intensifier ses interactions avec le monde socio-économique. Il résulte de cette politique une meilleure prise en compte des besoins en matière de compétences, conduisant à l'évolution des formations existantes et à la création de nouvelles formations. Soutenue par des appels à projets nationaux (FSS, CMA, etc.), l'établissement profite de cette accréditation pour mettre en place de nouvelles formations à haut potentiel d'insertion professionnelle et pour accroître l'adéquation de ses formations aux besoins des industriels (stages en entreprises, nouveaux modules, intervention de professionnels, etc.).

Cette dynamique sera maintenue et renforcée, grâce à la construction des maquettes en BCC, qui permettra de proposer des BCC à la formation professionnelle (sous forme de DU ou de certifications par exemple).

## QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

### **Organisation pédagogique des formations**

Si l'arrêté licence n'a pas été pleinement mis en place jusqu'à aujourd'hui, c'est pour des raisons de calendrier, comme cela a été expliqué dans le dossier d'autoévaluation. En effet, l'arrêté a été publié durant l'été 2018 alors que les maquettes de la nouvelle accréditation venaient d'être finalisées. Il a donc été décidé en interne de prendre le temps de la réflexion et de modifier l'ensemble des maquettes de licence pour la rentrée 2020. La crise sanitaire nous a obligés à orienter nos forces vers l'accompagnement des étudiants plus que vers les modifications structurelles des formations, choix que nous n'avons jamais regretté compte tenu de l'épuisement des équipes pédagogiques suite à leur investissement exemplaire durant les différents confinements. Cela nous a également permis de ne pas perdre le contact avec la plupart de nos étudiants, ce dont ils nous ont été reconnaissants compte tenu de l'isolement de beaucoup d'entre eux durant cette période.

Le cadrage de l'accréditation 2024-2028 nous permet de répondre à l'ensemble des exigences des diplômes nationaux de licence, concernant notamment la construction des diplômes en blocs de connaissances et compétences (BCC). Cette structuration s'appliquera non seulement aux licences mais à l'ensemble des diplômes nationaux. Il n'y a pas eu de cadrage strict de l'établissement en la matière : pas de nombre minimal ou maximal de BCC, pas de directives sur les intitulés ou la nature des BCC, etc. Il s'agit d'un parti pris laissant aux équipes pédagogiques la liberté de structurer leurs formations en fonction des connaissances et compétences à acquérir, qu'elles sont les seules à bien connaître. Les fiches RNCP servent de base à cette structuration ce qui permettra également d'accueillir de façon plus importante et plus pertinente les publics en formation tout au long de la vie.

Les compétences complémentaires seront prises en compte, notamment par un élément constitutif permettant de valoriser l'engagement étudiant à chaque semestre de la licence à partir du deuxième. Par ailleurs, les licences sont cadrées avec une part importante de tronc commun mais avec une unité d'enseignement d'ouverture ou de renforcement présente à chaque semestre des deux premières années. Ce dispositif permettra à nos étudiants de personnaliser leur parcours, ce qui était très peu le cas auparavant, et favorisera également la pluridisciplinarité.

### **Diversification des pratiques pédagogiques**

Si les pratiques pédagogiques ont été fatalement bouleversées durant les différents confinements (sauf pour un parcours de la licence *Philosophie* et pour le master *Philosophie*, entièrement à distance), force est de constater que la situation semble être redevenue normale. En effet, alors que certaines équipes ont profité de leurs nouvelles compétences pour faire perdurer des pratiques innovantes, la plupart sont aujourd'hui revenues à

des enseignements traditionnels, exclusivement en présentiel. L'établissement a eu une politique très claire à l'issue de la crise sanitaire : afin de ne pas laisser les étudiants isolés chez eux, les enseignements en distanciel n'ont été autorisés qu'à condition qu'ils représentent une plus-value pédagogique. Il n'est en effet pas question que l'enseignement à distance soit utilisé à des fins de confort pour les enseignants.

Pour autant, l'hybridation est un enjeu important pour l'université si elle est mise au service des étudiants. C'est aussi une façon d'augmenter l'attractivité pour des publics en formation tout au long de la vie ou de formation continue. C'est pourquoi un appel à manifestation d'intérêt interne vient d'être lancé sur le sujet des pédagogies innovantes. Cette opportunité pourrait par exemple servir aux formations en alternance. En effet, il n'est pas rare que les semaines à l'université soient beaucoup plus chargées que les semaines en entreprise (du point de vue des horaires). L'hybridation pourrait alors permettre à des enseignements de se faire à distance durant les semaines en alternance, offrant ainsi un meilleur équilibre de l'ensemble du programme.

Enfin, l'établissement s'est emparé des leviers d'accélération des transformations pédagogiques offerts par le PIA. L'URCA est lauréate de plusieurs appels à projets dans ce cadre.

Le projet DeMETeRE (AAP DemoES – France2030) développe une réponse aux enjeux liés à la réussite étudiante sur un vaste territoire à cheval entre urbanité et ruralité. Les dispositifs développés dans DeMETeRE adressent à la fois des problématiques d'inclusion et de fracture numérique (virtualisation du poste de travail, micro-environnements territoriaux), de bien-vivre étudiant en région (portail mobile adapté) et de mise en adéquation des formations avec les besoins de proximité du territoire pour lutter contre la désertification médicale et professionnelle.

Les projets Fo6med et PROMESS (AAP CMA – France2030) développent des dispositifs innovants dans le domaine de la formation en santé numérique. Fo6med concerne la formation d'ingénieurs experts en cybersécurité des établissements de santé avec des modalités d'apprentissage et d'évaluation très innovantes (hackathon en cybersécurité, simulation de gestion de crise). PROMESS vise à former les futurs professionnels de santé ainsi que les professionnels en exercice aux enjeux du numérique en santé. Flexibilité, hybridation et valorisation des compétences dans les parcours de formation sont quelques-unes des caractéristiques de ce dispositif.

On citera également la construction d'un dispositif de formation des enseignants par notre Inspé dans le cadre d'un appel à projet du plan de relance et de résilience (PNRR). Ce dispositif va permettre aux enseignants et enseignants-chercheurs du site champardennais de se certifier et/ou de se diplômer (DU IPES - Innovation pédagogique des enseignants du supérieur) dans les compétences liées à la transformation de leurs pratiques pédagogiques.

### **Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international**

L'enseignement des langues étrangères a été reconnu comme un point fort pour les deux cycles de formation. Il est donc important que cela continue et le cadrage fourni aux équipes pédagogiques va dans ce sens. De même, l'établissement continuera à procéder à la certification en anglais en fin de licence et à la proposer en master.

L'URCA s'est dotée d'une plateforme d'apprentissage des langues dès 2018 avec différents objectifs :

- donner l'accès à l'ensemble de ses usagers (étudiants et personnels enseignants et non enseignants) à une ressource d'apprentissage de qualité disponible sept jours sur sept ;
- outiller la transformation des pratiques pédagogiques des enseignants de langue pour qu'ils puissent diversifier leurs modalités d'enseignement ;
- outiller la formation des personnels pour accompagner l'internationalisation de l'établissement.

Des tests standardisés adossés au cadre européen commun de référence pour les langues sont disponibles sans limite pour les usagers de la plateforme pour qu'ils puissent mesurer leur progression. Ils permettent également aux enseignants de jalonner le parcours d'apprentissage de leurs étudiants.

L'établissement propose par ailleurs un ensemble de certifications internationales à ses usagers pour leur permettre, tant que de besoin, de rendre visible ou de valoriser leur niveau de langue pour des besoins de mobilité ou d'insertion professionnelle.

Enfin, l'URCA a mis en place une certification du niveau de ses étudiants en fin de premier cycle. Cette certification sera pérennisée et permettra de fournir un indicateur de l'évolution du niveau de langue des étudiants à des fins d'amélioration continue de la qualité des enseignements.

### **Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance**

Comme dit précédemment, la structuration des cursus en BCC et l'hybridation des formations sont des dispositifs qui favoriseront l'adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance. De plus en plus de formations sont désormais ouvertes en alternance et, pour la rentrée 2024, toutes les licences professionnelles devront impérativement le prévoir.

Le service de la formation professionnelle, des partenariats et de l'apprentissage (DFPA-CFA) a par ailleurs mis en place une plateforme de suivi des alternants (Studea), permettant une relation constante et partagée entre les maîtres d'apprentissage en entreprise, les apprentis et leur tuteur universitaire. Cet outil permet par ailleurs d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble de l'université. Il permettra également de mieux gérer le vivier des entreprises qui accueillent nos étudiants.

## **ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET PERTINENCE DE L'OFFRE DE FORMATION**

### **Attractivité des formations**

L'implication de l'ensemble des équipes pédagogiques dans les différents dispositifs d'information a été soulignée dans de très nombreux rapports d'évaluation des formations. Le déploiement des différents livrables construits grâce au PIA Ailes viendront renforcer la transition entre le lycée et l'université et donc augmenter l'accueil des nouveaux bacheliers et les mettre dans les meilleures conditions possibles pour réussir leurs études. En effet, la liaison entre le lycée et l'université est considérée largement en amont de l'arrivée à l'université par des rencontres avec des étudiants ambassadeurs, des immersions à l'université comme le dispositif "Un jour à l'université" au mois de février, une série de webinaires présentant les filières, des vidéos d'extraits de cours, de nombreux tutoriels orientés vers la réussite universitaire, etc. Le projet Ailes a pour ambition la création d'un observatoire des parcours lycéens et étudiants au niveau de la région académique, ce qui permettra d'évaluer plus finement les critères de réussite dans ce passage entre le scolaire et le supérieur. De plus, le dispositif "Cordée de la réussite" proposé à des collégiens et des lycéens s'est largement étoffé durant la période passant de deux têtes de cordée pour l'université à six têtes de cordée. Le projet Ailes a notamment permis un accompagnement fort de la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT) par de nombreuses informations, immersions et actions spécifiques pour les IUT. Un travail concerté avec le rectorat de l'académie de Reims s'est mis en place afin d'accompagner la réforme des BUT et favoriser l'orientation des bacheliers technologiques mais également généraux. Parmi les six têtes de cordée, quatre sont portées par les IUT.

Le suivi de l'impact de l'ensemble des dispositifs se fait grâce à la cellule d'appui au pilotage qui fournit annuellement les données pertinentes aux responsables, même s'ils sont plus centrés sur la réussite de leurs étudiants et l'insertion professionnelle de leurs diplômés que sur l'attractivité de leurs formations.

### **Performance des formations**

Les taux de réussite en master ont été soulignés comme un point fort dans le rapport d'évaluation des formations de deuxième cycle. Nous continuerons donc en ce sens. S'agissant des licences, licences professionnelles et BUT, les taux de réussite ne sont pas mauvais, souvent au-dessus de la moyenne nationale. Pour autant, il ne faut pas se contenter de ces chiffres qui sont parfois faibles en première année. Encore une fois, l'une des clés étant l'orientation, les différentes actions mises en place grâce au PIA Ailes seront d'une aide bienvenue. Par exemple, le livret d'accueil mis en place à la rentrée universitaire 2022, avec ses webinaires en méthodologie du travail universitaire (celui sur la prise de note a un succès particulièrement important) a été très apprécié des néobacheliers. Nous poursuivrons donc en ce sens et mesurerons les effets de l'ensemble des actions annuellement.

La réussite étudiante est également conditionnée à un sentiment d'appartenance fort à l'établissement. Nous travaillons à renforcer et développer le lien social en favorisant et accompagnant les initiatives étudiantes dans tous les domaines (sport, culture, événements festifs de grande ampleur). À la suite des périodes de confinement, les besoins sont réels et les étudiants investissent pleinement les lieux de vie extra-académiques. Depuis la rentrée 2022, deux événements majeurs ont été organisés pour la première fois à l'échelle de l'établissement : la boom boom party (événement de rentrée) et le gala étudiants qui ont tous deux remporté un franc succès puisqu'environ 900 personnes y ont participé.

Via la direction des relations extérieures et du développement international, nous menons des actions, tout au long de l'année universitaire, à destination des étudiants internationaux présents dans nos formations afin de faciliter leur intégration. Depuis plusieurs années, la journée « Cultures en fête » les met à l'honneur et propose une ouverture culturelle à l'ensemble des usagers et personnels de l'université.

À l'aube des jeux olympiques de 2024, une attention particulière est portée à la réussite des sportifs de haut niveau inscrits dans nos formations, tant pour les primo arrivants que pour ceux déjà en formation depuis plusieurs années. Notre dispositif d'accompagnement se renforce, se perfectionne et monte en puissance afin qu'ils puissent se réaliser pleinement dans leurs projets sportif et académique.

### **Pertinence des formations**

L'insertion professionnelle a été soulignée comme l'un des points forts des masters et licences professionnelles de l'établissement. Cette insertion est de très bon niveau à la fois quantitativement et qualitativement. Cela est sans doute dû aux liens que les équipes entretiennent avec les différentes branches professionnelles comme cela a été souligné plus haut. Nous continuerons donc nos efforts en ce sens. Par ailleurs, nous inciterons les équipes à procéder elles-mêmes à des enquêtes à 6 mois afin qu'elles puissent réagir et faire évoluer leurs formations sans attendre les résultats de l'enquête faite par l'établissement et qui n'intervient qu'à 30 mois. Ceci est d'autant plus opportun que les liens entre les étudiants et leurs enseignants sont souvent plus forts que ceux liant les étudiants et les services centraux de l'université, ce qui pourrait donner lieu à de meilleurs taux de réponse.

S'agissant des licences, nous sommes bien conscients que, comme de nombreux autres établissements, nous ne procédons à aucune enquête régulière de suivi des diplômés. Nous savons juste ce que deviennent les étudiants qui se réinscrivent dans l'établissement, le plus souvent en master. Toutefois, et parce que cette connaissance partielle ne nous satisfait pas, nous venons de lancer une enquête exhaustive auprès de nos diplômés de licence 2022 comme nous l'avions fait il y a plusieurs années. Nous avons également procédé à un suivi de cohorte sur les étudiants entrés en licence en 2015. Si ce type d'enquête est extrêmement informatif, c'est également très complexe à mener et très chronophage. Il n'est pas certain que nous serons en mesure de le faire systématiquement.

## **PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE L'OFFRE DE FORMATION**

### **Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation**

Comme cela a été dit plus haut, de nouvelles grilles d'évaluation ont été établies à destination des membres du conseil académique afin d'expertiser les dossiers de demande de promotion. De nombreux critères sont en lien avec la formation permettant ainsi aux collègues de promouvoir leur implication dans les activités pédagogiques.

L'accompagnement au métier d'enseignant se fait de façon systématique et règlementaire pour les maîtres de conférences stagiaires. La formation de 32 heures qu'ils suivent durant leur année de stage a été conçue par des professionnels de la pédagogie (membres de l'Inspé) et est exclusivement centrée sur les questions de formation. Un questionnaire d'évaluation de la formation est réalisé chaque année et permet de placer cette formation dans un processus d'amélioration continue.

S'agissant de l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs et comme cela a été indiqué plus haut, un diplôme d'université vient de voir le jour, construit en BCC qui peuvent être suivis de façon discontinu (DU IPES - Innovation pédagogique des enseignants du supérieur). Cette formation est là pour répondre à une

demande des collègues de progresser dans leurs compétences professionnelles. Bien sûr, les frais d'inscription des agents de l'université seront entièrement pris en charge par l'université elle-même.

Enfin, nous avons la volonté de dynamiser le soutien aux projets pédagogiques grâce aux congés pour projet pédagogiques (CPP) qui sont encore peu ou pas utilisés pour l'instant.

### **Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation**

L'un des points faibles relevés dans la quasi-totalité des rapports d'évaluation des formations est l'absence d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants. La volonté de l'établissement et de la plupart des équipes pédagogiques n'est pas à remettre en cause ici. Mais quand l'établissement s'est retrouvé en plan de rétablissement de l'équilibre financier (2016-2018), tous les postes n'ont pas pu être renouvelés et les fonctions principales de l'établissement (enseignement, recherche et scolarité par exemple) ont été privilégiées. C'est ainsi que le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle a perdu des forces pour mener à bien les enquêtes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et nous pourrons, dès la rentrée 2023, procéder à nouveau à l'évaluation des enseignements par les étudiants pour l'ensemble des formations, ce dont nous nous félicitons.

Mais si toutes les données sont collectées par les services centraux, qu'il s'agisse d'attractivité, de taux de réussite, de taux d'insertion professionnelle ou d'évaluation des enseignements, l'analyse ne peut être faite que par les conseils de perfectionnement. Si leur cadrage a été fait par l'établissement et que la plupart d'entre eux fonctionnent correctement (à l'exception de la période de la crise sanitaire), il est difficile à une équipe de direction d'aller plus loin. Il est donc urgent que l'ensemble des équipes pédagogiques réalisent la plus-value du bon travail des conseils de perfectionnement. Les dossiers d'autoévaluation ont d'ailleurs révélé que certains responsables de formation n'attendent pas les données récoltées en central pour analyser leurs résultats. Les responsables (et donc les conseils de perfectionnement) de la licence *Mathématiques* ou du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* par exemple, connaissent parfaitement la provenance de leurs étudiants, leurs taux de réussite et ce que deviennent leurs diplômés. On touche du doigt la limite de ce que peuvent faire des services centraux : sans volonté des responsables de formation de se saisir des différentes données à des fins d'analyse et d'amélioration, l'établissement ne peut les remplacer. Il est peut-être temps de demander les comptes-rendus des conseils de perfectionnement dans les dossiers de demande de promotion...